

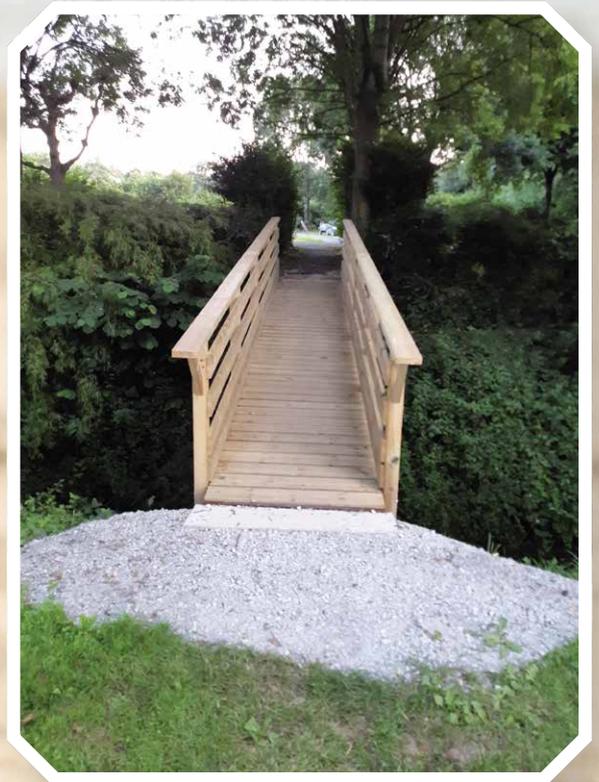
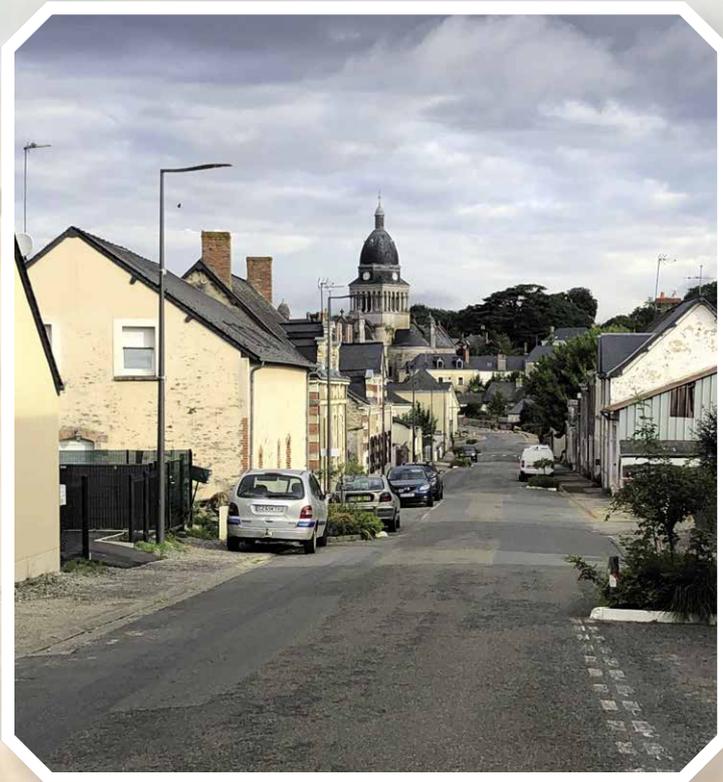
BULLETIN MUNICIPAL



Bouère

JUILLET 2021

N°51



Mesdames, Messieurs,

Je pourrais reprendre mon éditorial de juillet 2020, car malheureusement après 18 mois, nous sommes toujours sous la menace de cette épidémie, et ce malgré la mise en œuvre de la vaccination, je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner, afin de vous protéger et de protéger les autres. Dans tous les cas, je vous recommande de rester vigilants et de respecter les gestes barrières.

Comme prévu en début d'année, les travaux d'enfouissement de la rue Georges Brassens ont été réalisés, la réhabilitation des vitraux de l'église est en cours.

Bien qu'espéré au cours de cette année, l'aménagement de la rue des Sencies sera reporté en 2022 car la consultation auprès des entreprises ne fut pas favorable.

Actuellement nous travaillons sur deux projets : l'agrandissement de la boulangerie : nouveau laboratoire de pâtisserie d'environ 45 m², et sur une extension de la maison d'assistante maternelle en 2022.

De son côté, Mayenne Habitat va lancer une étude pour la construction de 3 à 4 logements.

Vous voyez, les projets ne manquent pas.

Les associations n'ont pu, comme l'an dernier, mettre en œuvre leurs animations si appréciées dans nos communes rurales pour vous faire profiter de moments de détente et de convivialité... nous attendons avec impatience leurs retours.

Il faut le constater : le lien social n'est plus aussi naturel, aussi fort qu'auparavant, les associations permettent un tant soit peu de renforcer ce lien, ô combien nécessaire en cette période.

Mais l'été est là, alors profitez de vos vacances ; prenez soin de vous, de vos familles et de vos proches.

Le Maire,

Jacky CHAUVEAU

PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout, proche de vous

Bouère

est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

NOUVEAU



HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

lundi – mardi – mercredi – vendredi : 9h à 12h
jeudi : 9h à 12h – 13h30 à 18h30
(fermé le samedi matin)

2 Rue des Sencies - 53290 BOUERE

Tél : 02 43 70 51 29

www.bouere.mairie53.fr
mairie.bouere@wanadoo.fr

BUDGET ET SUBVENTION 2021

BUDGET 2021 COMMERCE

Section de fonctionnement équilibrée à	43 034,88 €
Section d'investissement équilibrée à	203 085,30 €

BUDGET 2021 RESTAURANT

Section de fonctionnement équilibrée à	53 012,15 €
Section d'investissement équilibrée à	53 707,16 €

BUDGET 2021 TERRAIN A BATIR

Rue de la gare

Section de fonctionnement équilibrée à	25 066,44 €
Section d'investissement équilibrée à	4 528,92 €

BUDGET 2021 COMMUNE

Section de fonctionnement équilibrée à	2 485 485,23 €
Section d'investissement équilibrée à	2 755 854,22 €

BUDGET 2021 TERRAIN A BATIR

Rue des Sencies

Section de fonctionnement équilibrée à	159 111,84 €
Section d'investissement équilibrée à	259 289,62 €

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	MONTANT
Association Parents d'Élèves	300,00€
Bouère Sports Loisirs section Basket	400,00€
AC - AFN	200,00€
Familles Rurales Bouère-Grez	200,00€
Groupement Communal défense contre Nuisibles	300,00€
Prévention routière	50,00€
Boule de Fort	1 500,00€
TOTAL	2 950,00€

SIVOS BOUERE - ST BRICE

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Notre école va perdre une classe à la rentrée, aidez-nous à conserver nos élèves sur nos deux communes, et ensemble nous pourrions préserver l'éducation sur notre territoire

CONTACTS INSCRIPTIONS :

Pendant les vacances : MAIRIE DE BOUERE : 02 43 70 51 29
Bouère : 02 43 70 67 75 – Direction Mme Théard
St Brice : 02 43 70 80 44 – Direction Mme Pineau

HORAIRE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

De 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 pendant les jours scolaires

TRANSPORT SCOLAIRE :

Un transport en car est organisé entre les 2 communes le matin et le soir.

<https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires>

Cantine scolaire dans chaque village



La Vie Municipale

TAUX IMPOSITION COMMUNAUX

TAXES	TAUX 2020	TAXES	TAUX 2021
Foncier bâti	30,40 %	Foncier bâti	50,26 %
Foncier non bâti	43,26 %	Foncier non bâti	43,26 %

TAUX IMPOSITION DEPARTEMENTAUX

TAXES	TAUX 2020	TAXES	TAUX 2021
Foncier bâti	19,86 %	Foncier bâti	0,00 %
Foncier non bâti	34,43 %	Foncier non bâti	34,43 %

Au regard des 2 tableaux des taux d'imposition communaux, on constate une augmentation importante du taux du foncier bâti (+ 19,86 %) entre 2020 et 2021.

Pourquoi ces changements ?

Les communes ne perçoivent plus de taxe d'habitation et à ce titre, bénéficient du transfert du taux de foncier bâti du Département. Ainsi, le nouveau taux de foncier bâti communal est égal à la somme du taux départemental et du taux communal soit $30,40\% + 19,86\% = 50,26\%$ et le taux de foncier bâti départemental est nul.

Par conséquent, si la base de votre bien ne change pas, votre imposition ne subira aucune augmentation pour la part communale.

DÉGRADATIONS SUR LA COMMUNE

Cet été, de nouvelles dégradations de matériel ont été commises au plan d'eau de BOUERE et à l'école primaire.

Un feu a été allumé sur une table de pique-nique sous la halle... en bois, table ensuite jetée dans l'étang, du matériel a été cassé dans les toilettes publiques à côté, l'armoire électrique descendue, des panneaux de signalisation volés sur la route ont été accrochés aux panneaux de basket, des luminaires détériorés à l'école... Le parcours santé autour de l'étang a lui aussi subi des dommages auparavant.



Nous déplorons encore une fois ces incivilités et une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Il est fort dommage que les aménagements faits pour embellir notre village, et à disposition pour le loisir de tous, soient détruits par quelques uns ; nous en appelons au civisme de chacun d'entre nous pour préserver nos biens communaux.





EXTENSION DE LA BOULANGERIE

La fabrication de gâteaux réalisée à Bouère couvre également les besoins de la boulangerie de Val du Maine. Le laboratoire actuel est devenu trop petit pour que les équipes puissent travailler sereinement.

Dans ce contexte, afin de conserver une seule unité de production sur notre commune, il a été décidé de prévoir une extension d'environ 45 m² de la boulangerie.

PREVISION PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant
Travaux	85 700,00 €	Etat DETR 2022	30 900,00 €
Maîtrise d'œuvre	11 000,00 €	Autofinancement	72 100,00 €
Contrôle technique	1 890,00 €		
Mission SPS	1 680,00 €		
Etude géotechnique	1 940,00 €		
Divers	790,00 €		
TOTAL DES DEPENSES HT	103 000,00 €	TOTAL DES RECETTES	103 000,00 €

PROJET FACADE BOULANGERIE



PASSERELLE ENTRE L'AIRE DE CAMPING CAR ET LE PLAN D'EAU



Régulièrement, les services techniques réalisent une vérification de cette passerelle. Au printemps, il s'est avéré que celle-ci était devenue dangereuse. Une nouvelle a donc été fabriquée en interne avec une base en poutrelle acier pour plus de solidité.

RÉAMÉNAGEMENT RUE DES SENCIES

Après l'effacement des réseaux, les travaux de réaménagement de Sencies sont prévus.

Cet aménagement a pour objectif :

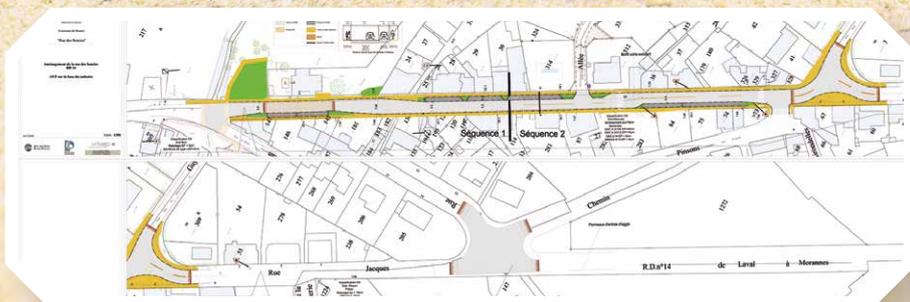
- › d'améliorer de la sécurité des utilisateurs
- › de réduire la vitesse
- › de faciliter la circulation des piétons

Dans le même temps, il est important de remettre aux normes les conduites d'eau potable et pluviales en profitant du décaissement de la route.

Le début de l'aménagement se situe devant le café du Lavoir et se poursuit jusqu'au giratoire.

Un premier appel d'offres a été réalisé mais celui est infructueux. Le second devrait être fait début septembre 2021, les travaux ne commenceraient que début 2022.

NB : pour plus de visibilité, vous pouvez consulter le plan sur le site internet de la mairie : www.bouere.mairie53.fr



BOUERE AUTREFOIS

Grâce aux archives et à une monographie de la commune faite par Mr Auguste Dubourg, instituteur de Bouère à l'époque, nous allons pouvoir revivre au travers de ces quelques lignes sous la III^{ème} république et connaître un peu plus l'histoire de notre commune.

Imaginez-vous, qu'à l'époque, la commune comptait 1821 habitants dont 711 dans le bourg. Cette densité de population était notamment due au travail dans la carrière et dans les fours à chaux qui occupaient pas moins de 82 ouvriers de Bouère et qui dynamisait énormément l'activité économique.

Pour les commerces présents sur Bouère, ils étaient très nombreux et divers : charpentier, charron, menuisier, bourrelier, cordonnier, maréchal-ferrant, serrurier, peintre, maçon, marchand-tailleur, chapelier, grainetier, épiciers, boulangers, bouchers, charcutiers, ferblantier, coiffeur ..., médecin, sage-femme, hongreur, garde-champêtre, couturière, blanchisseuse, ... Mais également une pharmacie, un bureau des postes et télégraphes, trois hôtels, deux débits de tabac, deux restaurants et pas moins de douze cafés.

Les gens se retrouvaient après le travail pour jouer aux cartes, pour passer des bons moments, boire un verre ensemble, ... « Il y avait beaucoup de fêtes, de la musique, on jouait tous ensemble... »

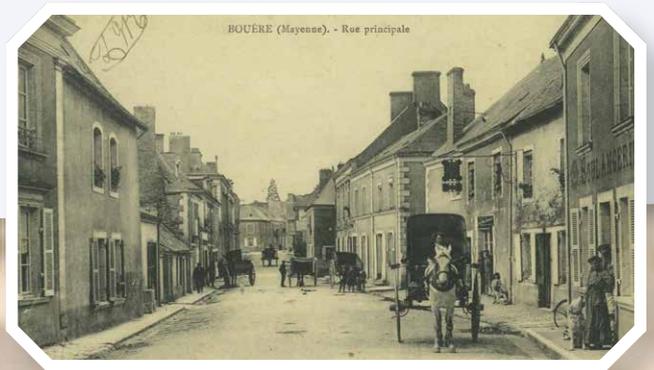
Pour illustrer « toute cette vie, cette joyeuse ambiance », voici quelques scènes de l'époque :

› Il n'était pas rare de voir le boulanger s'arrêter à chaque bistrot qu'il y avait sur sa route pour prendre un calva, lorsqu'il allait chercher le lait ; « A l'époque il n'était pas question de boire un café sans goutte ».

› De même, un des cafés, faisant également coiffeur pour homme, du coup « lorsque le coiffeur avait fini avec un client, il allait dans le bar chercher le suivant ».

› « Il y avait des tournois de foot, de cartes, des bals, où tout le monde venait s'amuser »

Cette période, parmi tant d'autres, a façonné l'histoire de notre commune et il est important de ne jamais l'oublier et de transmettre cette mémoire au plus grand nombre !



LES VITRAUX DE L'ÉGLISE DE BOUERE

Les 17 verrières sont contemporaines de la restauration de l'église à la fin du XIX^{ème} siècle. Les vitraux qui les ornent ont été réalisés entre 1895 et 1898 par l'entreprise Barthe-Bordereau.

L'ancienne nef ayant été rasée, jugée trop petite, une nouvelle nef voit le jour. Neuf verrières vont remplacer les cinq qui existaient auparavant. Trois de chaque côté de la nef et trois en façade ouest afin de donner un meilleur éclairage à l'ensemble.

- › le vitrail central du pignon Ouest représente la « Transfiguration du Christ »
- › le vitrail central, côté Nord de la nef, représente Jésus conversant avec Marthe et Marie
- › le vitrail central, côté Sud de la nef, représente la Cène

Ces neuf vitraux ont été posés en 1895. Ceux représentant des scènes imagées ont été offerts par les familles Morcourt, Jarret de la Mairie, Gautier de Brulon et Boisjourdan. Les huit autres vitraux seront réalisés entre 1896 et 1898.

- › côté Sud du transept, au-dessus du portail, les deux vitraux représentent :
 - à gauche : le pape URBAIN II prêchant la première Croisade
 - à droite : la prise de Jérusalem par les Croisés

Ces derniers ont été offerts par les familles Boisjourdan et Jarret de la Mairie.

› Côté Est, quatre vitraux décorent le fond du chœur ; ils figurent le martyre de Sainte Julitte et de son fils St Cyr. Tous

deux sont les saints patrons de notre commune.

La chapelle « Notre Dame », à droite du chœur, est éclairée par un vitrail représentant l'apothéose de St François d'Assise, tandis que la chapelle dédiée à St Joseph, à gauche du chœur, est éclairée par un vitrail représentant St Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre.

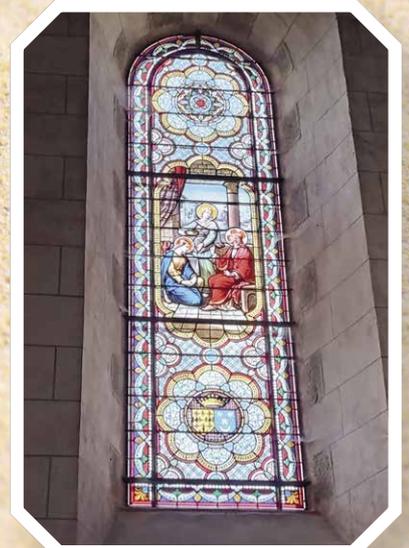
Commencée en 2017, la restauration des vitraux s'est poursuivie en 2020. Aujourd'hui, sont achevés :

- › les trois vitraux côté Nord de la nef (reposés en février 2018)
- › les quatre vitraux du chœur et les deux vitraux des chapelles latérales (reposés en mars 2021).

Le terme de cette restauration pourrait être envisagé à la fin de l'année 2021 ou courant 2022.

N'oublions pas que celle-ci a pu voir le jour grâce à l'initiative de la Mairie de BOUERE, à l'appui de la Fondation du Patrimoine, du Département et de la Région, mais aussi grâce à l'effort de nombreux donateurs.

Nos remerciements à Monsieur Alain SAGON pour la réalisation de cet article.



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Dans le cadre du développement de la fibre, un adressage normé a été demandé aux collectivités, en ville comme en campagne. Pour faire simple, nous avons l'obligation de nommer les voies et numéroter les habitations. Si vous habitez le bourg, rien ne change pour vous, mais si vous habitez en campagne dans un lieu-dit, un hameau, un numéro en plus du nom de votre lieu-dit ou hameau vous est attribué (ex : 1 Le Paradis). Cette adresse normée garantit l'accès à tous au très haut débit et sera utilisée pour le courrier, les services de secours ...etc



A ce titre, vous recevrez très prochainement un courrier de la Mairie vous communiquant votre nouvelle adresse.

JEAN-PIERRE MARTIN

30 années effectuées au centre d'incendie et de secours de BOUERE

Le sapeur Jean-Pierre MARTIN intègre la caserne de BOUERE le 12 décembre 1991. 5 ans plus tard, il est sous-officier. Le 1er décembre 1999, il seconde le chef de centre avant de prendre le commandement le 1er décembre 2004.

Si Jean-Pierre a motivé les équipes du centre d'incendie et de secours de BOUERE, il a su aussi transmettre sa passion à la maison : puisque 3 de ses 4 fils sont aujourd'hui sapeurs-pompiers volontaires à BOUERE.

Le 12 janvier dernier, le lieutenant honoraire Jean-Pierre MARTIN, 58 ans, a confié le commandement des 33 sapeurs pompiers volontaires à l'adjudant-chef Emmanuel ROCHETEAU.

La passation de commandement s'est déroulée le 30 avril 2021 en comité restreint.

Merci Jean-Pierre pour ces années de dévouement !

Et bonne retraite



Jean-Pierre
MARTIN



Emmanuel
ROCHETEAU

CÉRÉMONIE DU 8 MAI EN COMITÉ RESTREINT



LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS À BOUERE

La Municipalité a souhaité maintenir les marchés de producteurs sous la halle afin de préserver le commerce local, la convivialité de ses rencontres, malgré les confinements et couvre-feux, en respectant bien sûr les consignes de la Préfecture.

Nous tenons à vous remercier, commerçants, exposants, associations, Bouérillons et visiteurs de jouer le jeu et de participer à ces animations dans des conditions un peu compliquées. Les marchés ont donc encore lieu cette année, d'avril à septembre, le deuxième vendredi du mois, à partir de 16h.

Merci encore pour votre présence et l'animation de notre village, nous vous attendons nombreux !



EMPOISSONNEMENT À L'ÉTANG DES DAVIERS

200 kg de poissons ont été lâchés dans l'étang (essentiellement des gougeons, tanches, carpeaux et brochets) le 23 mars 2021.

(La période de pêche débute le samedi 3 avril pour se terminer le 31 octobre)

Afin d'éviter une surpopulation des écrevisses de Louisiane, très présentes dans l'étang, l'utilisation d'une balance gratuite par carte de pêche vendue est autorisée.

BONNE PECHE !



UNE ROULOTTE AU PLAN D'EAU !

Pauline et François se sont arrêtés dans notre village le 9 juillet dernier au plan d'eau des Daviers ; vous les avez certainement remarqués en venant au marché.

Traversant la France pour leur plaisir, ils avaient sollicité une autorisation pour séjourner sur la commune avec leur roulotte, deux chevaux, un poney et un chien. Après avoir parcouru 650 km depuis leur départ, ils retournent vers Dijon pour l'hiver.

BON VOYAGE !

CHÂTEAU DU BOIS JOURDAN

Dans le cadre de l'ouverture au public d'un monument historique pour l'année 2021, les extérieurs du château du Bois Jourdan situé sur la commune de Bouere seront ouverts gratuitement au public, de 10h à 17h30, aux dates suivantes :

- › Du 03 au 30 juillet 2021
- › Du 16 au 29 août 2021
- › Les 04, 05, 11, 12, 18, 19 septembre 2021

Des dates complémentaires sont proposées en compensation des dates d'ouvertures proposées pendant la période de COVID 19

Seuls les extérieurs seront accessibles dans le respect des gestes barrières et en fonction des autorisations ministérielles.



LES CHANTIERS « ARGENT DE POCHE »

Organisés pendant les vacances scolaires par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, les chantiers Argent de Poche concernent les jeunes de 16 à 17 ans.

Sept jeunes participent aux travaux de désherbage, peinture... sur notre commune au mois de juillet, encadrés par les agents communaux.

Ils percevront une indemnité de 15 € par matinée de 9h à 12h sur une semaine.

Renseignements :

Service jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

02 43 64 16 23

servicejeunesse@paysmeslaygrez.fr



L'ECOLE DES SPORTS

pour les 3/5 ans

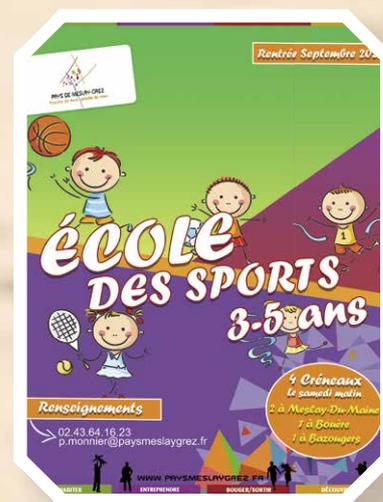
Le service des sports de la Communauté de Communes propose à vos enfants de 3 à 5 ans de participer à l'école des sports.

L'objectif est le développement de l'enfant au travers de diverses activités sportives (coordination, motricité, jeux de balles, jeux d'opposition, jeux pré sportifs) afin de leur faire découvrir le sport de manière générale.

Cette activité va se dérouler les samedis de 9h30 à 10h30 en période scolaire à Bouère.

Inscription auprès de Philippe MONNIER,
responsable service sport,

02 43 64 16 23 / p.monnier@paysmeslaygrez.fr



LES COMPTOIRS DU LAVOIR

En mai dernier, le CREDIT AGRICOLE a installé chez Vincent HAMONIC, aux Comptoirs du Lavoir, une nouvelle signalétique pour les «Relais CA «qui remplacent les «Points Verts»

Partenaire du CREDIT AGRICOLE, le Bar-tabac-épicerie de BOUERE propose à tous ses clients détenteurs d'un compte et d'une carte bancaire dans un CREDIT AGRICOLE en FRANCE, de réaliser des retraits de 20 à 100€.

Le retrait d'espèces pour les clients du CREDIT MUTUEL continue également, bien sûr.

Vincent est également partenaire agréé de la Direction Générale des Finances Publiques et à ce titre, il peut procéder à l'encaissement des impôts, amendes et factures locales en carte bleu et espèces uniquement.

Le ClicDrive : il vous suffit de commander sur internet, en sélectionnant « ClicDrive.fr », choisir votre région, puis dans 53 MAYENNE : COMPTOIR DU LAVOIR – BOUERE.

Vous pouvez visualiser les produits, les prix et passer votre commande.

N'hésitez pas à commander également par téléphone ou sur place au plus tard le lundi matin pour le reste de la semaine (fruits, légumes, produits frais...).

Le livre sur notre commune : « Bouère. Mille ans d'histoire » Ouvrage de Michèle Andrieux est en vente aux COMPTOIRS DU LAVOIR.

HORAIRES :

Lundi/mercredi/jeudi/vendredi :

7h30/13h30 – 15h30/19h30

Samedi: 8h/14h - 15h30/19h30

Dimanche : 8h30/13h

Mardi : fermé

TEL : 02 43 70 51 32 – 07 87 53 20 36
4 rue des Sencies – 53290 BOUERE

LES ASSOCIATIONS DE BOUERE

Défense contre les Ennemis des Cultures	Contact : OUALET Thierry 53290 Bouère 02.43.70.81.82 taoualet@orange.fr
AC - A.F.N	Contact : BRICHET Jean-Louis 53290 Bouère 02.43.70.97.54 vanessa.cocquet@orange.fr
Club de l'Amitié	Contact : BRILLET Jean-Norbert 53290 Bouère 02.42.07.44.30 jnbrillet@wanadoo.fr
Bouère Évènements	Contact : ROUAULT Stéphane 53290 Bouère 06.40.14.52.96 rouaultstef@gmail.com
Point Lecture	Contact : LANDAIS Lionel 53290 Bouère 02.43.70.50.84 liodolan@orange.fr
A.P.E Ecole Publique	Contact : CROUSSARD Dominique 53290 Bouère 02.43.06.75.13 croussard.ludovic@orange.fr
Relaxation	Contact : GARRET Denise 53290 Bouère 02.43.70.93.62 denise.garret@wanadoo.fr
Amicale des Sapeurs Pompiers	Contact : MARTIN Nicolas 53290 Bouère 06.07.26.40.65
Bouère Olympique	Contact : ALLINANT Lionel 53290 Bouère 02.43.06.28.70 tallani@hotmail.fr
Section Basket	Contact : LABASQUE Vincent 53290 Bouère 02.43.70.35.00 famille.labasque@gmail.com
Les Amis Réunis (Boule de Fort)	Contact : DAVID Noël 53290 Bouère 06.86.43.39.13
Section Tennis	Contact : OSTROWSKI Laurent 72300 Sablé sur Sarthe 06.27.67.18.47 ostrolo@hotmail.com
Familles Rurales	Contact : BELLANGER Céline 53290 Grez-en-Bouère 02.43.07.96.24 06.52.61.13.24 celine-bellanger@hotmail.fr

POINT LECTURE

En dépit de la situation sanitaire actuelle compliquée, le Point Lecture est ouvert à tous dans le respect des gestes barrières. Tout au long de l'année scolaire, il s'est tenu à la disposition des enseignants des écoles pour alimenter en livres et documents les enfants suivant les thèmes choisis par les maîtresses (seules, les animations du lundi regroupant les classes dans l'enceinte du Point Lecture n'ont pas eu lieu).

Il est resté et reste gratuitement ouvert à tous avec sa réserve importante de romans, documentaires, BD, magazines... (enfants, ados et adultes) sans oublier l'espace «grands caractères» permettant une lecture facilitée pour les plus anciens. Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, le réseau informatique permet une recherche élargie sur les médiathèques de Meslay et de Grez.

Votre réservation sera faite à Bouère et votre livre (et même CD ou DVD) sera apporté à Bouère via la navette bimensuelle. Le retour se fera à Bouère. Des nouveautés sont achetées 2 fois par an pour « coller » à l'actualité des sorties littéraires. Vous pouvez soumettre des propositions d'achats, elles sont les bienvenues.



N'hésitez pas à franchir le pas, le Point Lecture est à vous, un(e) bénévole sera toujours présent(e) pour vous aider et vous conseiller aux horaires d'ouverture ci-dessous:

Mardis et Vendredis de 16h30 à 17h30

Mercredis et Samedis de 14h30 à 15h30



Reprise des activités à la Boule de Fort !

Pour tous renseignements, s'adresser à Noël David au **06 86 43 39 13**.

LES AMIS REUNIS – 09 75 94 47 13



Maxime LAUNAY

De nouveau champion de France de Roller à Valence d'Agen le 11/07/21

Informations



LA GENDARMERIE NATIONALE RECRUTE.

Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Contactez votre centre de recrutement GENDARMERIE au **02 40 20 24 24**

ou par mail : cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Info – inscription : www.lagendarmerierecrute.fr

@CIR.Nantes



Elaguer

Aux abords des lignes électriques

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement l'élagage de mise en sécurité aux abords des réseaux électriques de distribution. Dans ce cadre, nous faisons appel à des prestataires spécialisés et prenons en charge la prestation. La végétation étant votre propriété, le bois et les déchets résultant de cet élagage seront laissés sur votre propriété.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

*DT-DICT: Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique: <http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79

Accès aux soins : adoptez les bons réflexes !



Le jour
En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant** ou
en cas d'absence **un autre**
cabinet médical



En cas d'urgence
seulement,
j'appelle le

15



**Le soir à partir de 20h, le week-end,
les jours fériés et pendant les ponts**

J'ai un problème de santé
qui ne peut pas attendre
l'ouverture habituelle des
cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences,
j'appelle le

116 117

pour le médecin de
garde

ou

15

en cas
d'urgence vitale



Je reçois
des conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois la
visite d'un
médecin
de garde



Je suis pris
en charge
à l'hôpital

INFORMATION

La salle polyvalente est de nouveau ouverte à la location, en fonction du protocole sanitaire en vigueur

13/08/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITE
30/08 au 17/10/21	Challenge de la Mayenne	LES AMIS REUNIS - Boule de Fort
10/09/21	Marché sous la Halle	MUNICIPALITE
13/10/21	Pot au Feu	CLUB DE L'AMITIE
31/10/21	Concert Jazz sous la halle	MUNICIPALITE
31/10/21	Loto	CLUB DE L'AMITIE
11/11/21	Commémoration	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
10 au 14/11/21	Challenge « Bouju Meray »	LES AMIS REUNIS - Boule de Fort
17/11/21	Concours de belote	CLUB DE L'AMITIE
24/11/21	Repas du CCAS	MUNICIPALITE
01/12/21	Repas de Noël	CLUB DE L'AMITIE
10/12/21	Repas de Noël	LES AMIS REUNIS - Boule de Fort
19/12/21	Bar à Huîtres	BOUERE EVENEMENTS

ATELIER DE DESSIN D'ÉTÉ

Axel LE GOFF vous propose des ateliers dessin cet été à BOUERE en lien avec FAMILLES RURALES :

Vendredi 20 Août - Atelier Nuages de Graphite :
Cycle 1 (5-14ans) 16h-18h
Cycle 2 (15ans et plus) 18h30-21h

Vendredi 27 Août - Atelier Couleurs :
Cycle 1 (5-14ans) 16h-18h
Cycle 2 (15ans et plus) 18h30-21h

Pour tout renseignement et inscription :

Axel Le Goff
legoff.creation@gmail
06 79 19 01 70



legoff.creation.fr

Salle de convivialité - Salle des sports - BOUERE

CONCERT DU FESTIVAL DE JAZZ - GRATUIT

BOUERE - LE DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 À 11H - LA HALLE - PLAN D'EAU

BROKEN COLORS

« Broken Colors c'est la rencontre de Fela Kuti, Frank Zappa, John Zorn et Charles Mingus. Des compositions originales où l'afro-beat se mêle aux dissonances d'un jazz libéré. La musique fait la part belle aux contrastes et autres imprévus. »

Jean-Sébastien Daviller : saxophone/compositions, Béranger Vantomme : batterie, Samuel Foucault : contrebasse, François Collet : guitare

